

## **Compte rendu de l'AG du CDV 22 du 18/01/2014**

Introduction du président du CDV

Remerciements

- Le Président et secrétaire Général de la Ligue
- Le Délégué de la SNSM 22
- Mme Morin du CDOS 22
- Claire Artagnan d'Ailes Marines
- David Révolte de l'Inspection académique

D'être présent à notre AG

15 clubs présents avec 49 voix sur 97

Remise de chèque à la SNSM

Lecture du rapport moral par le Président, puis lecture des différents rapports des commissions par les responsables de celles ci, et fin du rapport moral.

Vote du Rapport moral et des commissions: Adoptés à l'unanimité

Présentation du rapport financier par le Trésorier et Madame Aude Barbet du cabinet comptable et du budget prévisionnel 2014

Vote du compte 2013: Adoptés avec 49 voix pour

Vote du prévisionnel 2014: Adoptés avec 49 voix pour

### **Elections complémentaires :**

Les statuts du CDV prévoit 2 collèges au sein du conseil d'administration du CDV, un dédié au secteur associatif comprenant 22 sièges (des sièges restent à pourvoir) et un dédié aux établissements disposant de 2 sièges (les 2 sièges sont déjà pourvus).

2 nouveaux candidats au niveau du collège associatif :

- 1 François Coudray (Sport Nautique St Quay-Portrieux)
- 2 Eric Blanchot (Sport Nautique St Quay-Portrieux)

Les 2 candidats sont élus à l'unanimité des voix (49)

Remise du chèque des retours passeports au CDV par Michel Kerhoas.

### **Interventions des différents corps constitués présent à l'AG**

David Révolte, Représentant de l'Inspection académique 22

Michel Kerhoas, Président de la Ligue Bretagne Voile

Claire Artagnan, représentante de la société Ailes Marines

Maryse Morin, Présidente du CDOS

Fin de l'AG puis pot de l'amitié.